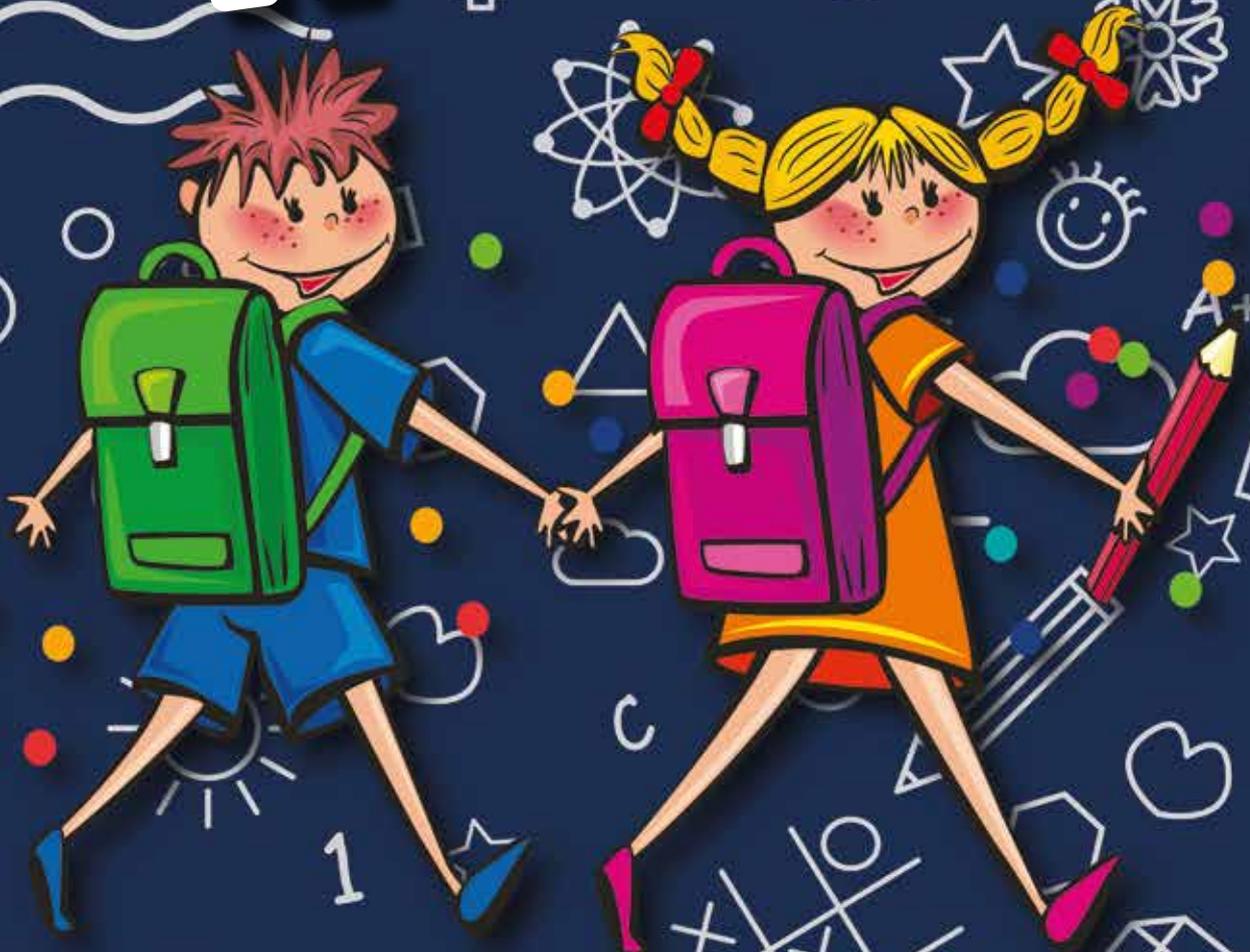


# La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Septembre/Octobre 2022

## C'est la Rentrée!





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à [accueil@barsac.fr](mailto:accueil@barsac.fr)

## Edito

### Chères barsacaises, chers barsacais,

Nous venons de vivre un été des plus chauds et des plus longs depuis 1976. Cette sécheresse a malheureusement eu pour conséquence des feux de forêts qui ont détruit plusieurs milliers d'hectares. Des communes voisines mais aussi d'autres régions en France n'ont pas été épargnées. La faune et la flore ont subi avec violence la destruction de tout un habitat, qui avant d'appartenir à des hommes, leur appartient.

Je salue et remercie tous les pompiers, volontaires comme professionnels, les élus et tous ces hommes et femmes anonymes qui ont œuvré dans l'intérêt de tous. Tout en essayant de préserver la population et les habitations, le feu détruit tout et il est très difficile de l'arrêter si le ciel ne nous vient pas en aide. Le changement de temps avec le retour de la pluie salvatrice est venu apporter le soutien tant attendu aux pompiers dans la lutte contre ces incendies. Grâce à cette pluie on peut encore espérer une vendange des liquoreux de qualité. On croise les doigts avec tous nos viticulteurs pour qu'enfin cette année soit des plus belles.

Le mois de septembre est aussi synonyme de rentrée des classes pour nos écoliers. Tous les agents, techniques, cantine, accueil périscolaire et des écoles ont travaillé pour que les bâtiments et les espaces verts soient prêts pour accueillir nos enfants dans les meilleures conditions. Les parents d'élèves aussi ont beaucoup travaillé pour permettre aux enfants de s'épanouir avec l'installation de jeux, achetés par la mairie, et peints sur le sol en différents endroits. Merci pour votre investissement à tous. En ce jeudi matin nous avons pu voir des enfants heureux de revenir dans leur école et j'en veux pour preuve, chose rarissime, pas un enfant n'a pleuré pour cette rentrée. Bonne année scolaire aux enfants, professeurs et personnel communal.

Grâce à nos associations, les festivités continuent pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands. Merci à tous nos bénévoles de toutes nos associations, qui s'investissent pour animer et faire vivre sportivement ou culturellement notre commune.

Je vous souhaite à tous une merveilleuse rentrée.

**Dominique Cavaillois**  
Maire de Barsac

### PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	11/04	30/05	27/06
Dominique CAVAILLOIS	✓	✓	✓
Béatrice CARRUESCO	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	P	✓
Catherine MARCHAL	P	P	P
Philippe BLOCK	✓	✓	✓
Charlotte VALLOIR	P	✓	P
Xavier MUSSOTTE	P	✓	P
André DUBOURDIEU	✓	✓	✓
Mathias LOUIS	✓	P	P
Katell EYHARTZ	✓	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	✓	P
Virginie CAILLIEZ	✓	✓	✓
Mohameth TRAORE	A	P	A
Pascale NION	✓	✓	✓
Cédric PRAT	✓	A	P
Sandra CHADOURNE	P	✓	✓
Patrick GRASZK	P	✓	✓
Isabelle ROY	E	A	A
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	✓	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent E: Excusé

### LE CARNET

#### NAISSANCES

Stéphane ALOPH CHAUMET le 03 juillet 2022  
Chez Natahlie CHAUMET et François ALOPH

Elias JONOT le 17 juillet 2022  
Chez Jessica STERLIN et Cédric JONOT

Uriel NSIETE KIANGUEBENE le 21 juillet 2022  
Chez Grâce BIKUMU MASILA MFUMU et Tezi NSIETE KIANGUEBENE

Nadir AÏTALI le 25 juillet 2022  
Chez Nadia AGZANAY et Samir AÏTALI

Nina ARAUJO le 26 juillet 2022  
Chez Laura ABADIE-PENARS et Stéphane ARAUJO

#### MARIAGES

Cédric PRAT & Christelle SEUVE, le 06 août 2022

Cyril ROBERT & Alexandra CASSAN, le 13 août 2022

Eddy-Franck JOCKTANE & Joëlle MPOUHO, le 13 août 2022

#### DECES

Pierre GOURGUES le 02 août 2022

Paulette CHOCTEAU épouse DE GOURCY le 19 août 2022

## Spécial Rentrée



### DES REPAS DE QUALITE POUR TOUS

Le prix du repas servi au restaurant scolaire est fixé à 3,15€ cette année. La préparation coûte en moyenne le double. Ce prix prend en compte l'achat des denrées alimentaires, les dépenses du personnel ainsi que d'énergie, comme l'électricité et le gaz dont les coûts sont en fortes augmentations ces derniers temps. Afin d'alléger la part financière des familles et permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier de ce service, la différence de prix est prise en charge par la Commune. Plus de 200 repas sont servis chaque jour. Ils sont préparés quotidiennement par un cuisinier professionnel à partir de 80% de produits frais, et régulièrement bio, en respectant la disponibilité des fruits et des légumes de saison ainsi que l'approvisionnement en circuit court chez les producteurs locaux, notamment chez nos commerçants barsacais.

Retrouvez les menus de la cantine sur le site internet [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)



### Un fruit à la récré

Le programme « un fruit à la récré » est reconduit cette année. Une fois par semaine, le vendredi, un fruit, fourni par des producteurs locaux, est offert à chaque élève pendant la récréation. Les fruits sont préparés avec attention par les élus, le personnel des écoles et les parents bénévoles avant d'être distribués par leurs soins aux enfants. Cette initiative favorise la découverte, initie les enfants au plaisir de consommer davantage de fruits et permet d'en faire une habitude quotidienne. Si vous avez une petite heure de votre temps à donner, même ponctuellement, rejoignez l'équipe !

Contact : Mairie – 05 56 27 19 42

### Coup de pouce aux familles



Parce qu'il est important que les enfants puissent exercer une activité en dehors du temps scolaire, les élus ont mis en place depuis 2015 le «Coup de pouce aux familles». Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants, âgés de 6 à 13 ans, dans une association sportive ou culturelle de Barsac (ou dont l'activité se situe sur la commune ou Preignac pour les associations jumelées ou fusionnées), vous bénéficierez d'une réduction de 25€ sur le montant de l'inscription. Une seule réduction sera attribué par enfant. Sport, musique, arts plastiques, danse... les associations barsacaises sont dynamiques et les activités ne manquent pas. Il ne vous reste plus qu'à faire votre choix !

[www.barsac.fr/vie-assocative](http://www.barsac.fr/vie-assocative)

## Lutter contre le gaspillage alimentaire

Dans le cadre de la loi Egalim, afin de limiter le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, nous devons organiser un diagnostic obligatoire, suivi d'une action de réajustement. Pour ce faire, nous aurions besoin de 8 volontaires pendant les repas, de 11h30 à 14h, sur quatre jours d'école durant une semaine. Le travail consisterait à être assigné à une table pour peser les restes de chaque plat (entrée, plat principal, dessert...), afin d'identifier précisément où se situe le gaspillage. Pour vous inscrire, appeler Béatrice au 06 07 79 61 85. Une réunion d'information sera organisée avec les personnes intéressées.



### Nouveaux jeux dans la cour

Pendant les vacances d'été, l'association des parents d'élèves, l'AIPEEB, a posé différents jeux au sol, offerts par la Mairie, dans les cours de maternelle et de l'élémentaire.



Suite à de nombreuses remarques, plaintes, et conflits concernant la taille des arbres, haies et végétaux, il nous semble essentiel de faire le point à ce sujet. Trois cas de figure se présentent : de particuliers à particuliers, de particuliers vers le domaine public et du domaine public vers particuliers.

## Arbres, Haies, et végétaux à la bonne taille

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger de circulation en cachant, par exemple, les feux et panneaux de signalisation ou en diminuant la visibilité dans une intersection. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait. Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie et l'éclairage public.

Sur le domaine public, les services techniques de la ville procèdent à la coupe des branches qui dépassent chez un riverain en limite de propriété. En cas d'un danger ou d'une gêne occasionnée, prévenez par courrier ou email la mairie qui planifiera une intervention en fonction de l'évaluation du risque. La chute des feuilles, processus naturel, ne peut pas être pris en compte pour l'abattage ou la taille des arbres. Aucun ramassage ne pourra pas être exigé par la commune dans les propriétés riveraines privées. La gêne de racines sur la voirie est évaluée au regard des dégâts causés. S'ils sont superficiels, comme la déformation de l'enrobé, la racine sera coupée sur le domaine public, en limite de propriété. Si les dégâts sont plus importants et mettent en cause la pérennité d'un ouvrage et s'il n'existe pas de possibilité de remédier au problème, l'abattage et le desouchage de l'arbre seront alors nécessaires.



En résumé et dans tous les cas, toujours privilégier le dialogue et ne jamais couper soi-même les branches d'un arbre qui ne vous appartient pas. Et pour conclure, un détail, mais pas des moins importants, respectez les saisons pour procéder à l'entretien des végétaux arbres et arbustes, la nature vous remerciera.

En cas de problème dû à l'empiètement de végétaux arbres et arbustes venant de vos voisins vers votre propriété, vous ne pouvez pas couper les « branches » vous-même. Au besoin lui laisser l'accès à votre propriété pour que les travaux puissent être réalisés et convenir d'un délai, d'une date pour ne pas nuire à la santé des végétaux arbres et arbustes. Si aucune action n'est entreprise, vous pouvez lui envoyer une lettre recommandée avec injonction de réalisation des travaux. Concernant les racines, ronces et brindilles vous pouvez les couper en limite de propriété. Les fruits tombés naturellement de ces branches vous appartiennent.



## RETOUR EN IMAGES

De nombreux événements et rendez-vous, organisés par les associations en partenariat ou par la Mairie ont ponctué l'été. Revivez en images ces instants qui ont marqué la vie du village. De beaux moments conviviaux partagés ensemble.

### Repas des aînés

Comme de coutume, Monsieur Le Maire et les membres du CCAS ont le plaisir d'inviter les Barsacaises et Barsacais de plus de 65 ans, ainsi que leur conjoint, à partager le traditionnel repas de Noël des aînés à la Salle Bastard le jeudi 15 décembre à midi. **Vous souhaitez participer ? Il suffit de retourner l'invitation jointe à ce numéro de la Vie Ensemble à la Mairie ou de téléphoner au 05 56 27 43 00**

**Vous vous êtes installés à Barsac il y a un an ou moins ? L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite le vendredi 30 septembre à partir de 19h dans les jardins, derrière la Mairie. Inscrivez-vous au 05 56 27 43 00**

### Barsac Commune Propre

A l'occasion de la journée mondiale de nettoyage, la Mairie vous invite à participer à l'opération «Barsac Commune Propre» le samedi 17 septembre de 9h à 12h. Plus qu'une simple opération de nettoyage, cette matinée est une occasion unique, pour tous, enfants, adultes, seniors, d'agir ensemble afin de préserver notre cadre de vie. Les élus municipaux vous accueilleront, avec café et viennoiseries, à partir de 9h sous la halle. Cette matinée sera suivie d'un apéritif convivial dans les jardins de la Mairie.



### Livres en libre-service

La Mairie remercie Clément Tresmontan pour la fabrication et l'installation d'une jolie boîte à livres sous la Halle de Barsac. Chacun peut feuilleter, emprunter ou déposer des livres librement dans cet espace. Tout en donnant une seconde vie aux livres, bandes dessinées et magazines, la boîte à livres permet de favoriser le goût de la lecture autour de l'échange et du partage.



VÉLO CLUB BARSACAIS

## UN NOUVEAU TITRE POUR LE VCB

Notre coureur Yann TOUTAIN est devenu Champion National à Villier la Faye (21). Sur un circuit exigeant, il a dominé le vice-champion du Monde et le Champion Elite après une course exceptionnelle de force, de précision et d'intelligence. Bravo à lui, c'était sa 7<sup>ème</sup> victoire de la saison, la plus belle. Merci à la municipalité pour son soutien sans faille dans cette entreprise. Les autres coureurs ne sont pas en reste. Florent PAGGIOLO et Mickaël DUMESNIL, après leurs chutes qui les ont immobilisés 2 mois en début de saison, sont en train de rattraper le temps perdu. 4 victoires pour Florent dont le grand prix de la Municipalité (deuxième Yann Toutain) et 3 victoires pour Mickaël. A signaler la récente belle deuxième place de Jacques PLANTON à Pindères. Les places d'honneur ne se comptent plus. Après deux ans de disette à cause de la covid, le retour au premier plan est fracassant. Le prochain objectif est fixé les 10 et 11 septembre au tour du Lavedan (65), une course très réputée en 3 étapes. La saison touche à sa fin alors je me permets encore une fois de remercier tous ceux qui œuvrent dans l'ombre du VCB, nos signaleurs nos sponsors et la Municipalité qui nous aident à perpétuer le prestige du Vélo Club. Que rajouter de plus sinon que nos coureurs sont de vrais champions !

## Danse Tempo reprend le rythme



L'association Danse Tempo vous attend pour une nouvelle année autour de la danse dès le 12 septembre. Venez essayer gratuitement les cours. Planning et Tarifs disponibles sur la page Facebook : Danse Tempo Barsac ou auprès de Clara CHABANNIER-MARLIER, gérante et professeur joignable au 06 60 51 97 00.



### La rentrée en forme

L'association « Détente et Loisirs » propose deux activités sportives : gymnastique et marche qui contribuent activement à l'animation sportive intergénérationnelle de la commune. Quel que soit votre âge, barsacais ou non, rejoignez le club. Bonne humeur et ambiance assurée.

Quatre séances de gymnastique sont proposées par semaine : le lundi de 9h15 à 10h15 et de 19h à 20h. Le mardi de 14h30 à 15h30 et le jeudi de 19h à 20h.

**Pour la Marche :** Rendez-vous au parking du stade tous les mercredis de 14h à 16h en hiver et de 9h à 11h en été.

**Contacts :** Céline 06 12 53 00 84  
ou Anita 06 26 40 48 73



Les enfants nés en 2017 ou avant, passionnés ou désireux de jouer au football, sont invités à rejoindre les équipes du Foot Ball Club Barsac Preignac. Equipes toutes catégories jusqu'à 15 ans encadrées par des éducateurs qualifiés.

Contact :  
Nicolas  
06 61 91 61 76



### En avant la musique !

Les inscriptions de l'Ecole de Musique se tiendront le mardi 13 septembre de 17h30 à 20h à l'école de musique, derrière la Mairie de Barsac.

Contact :  
05 56 27 34 25  
facebook.com  
barsac\_preignac  
musique



**17 et 18 SEPTEMBRE**  
**JOURNEES DU PATRIMOINE**  
L'église Saint Vincent de Barsac sera ouverte pour des visites accompagnées entre 10h et 13h et 14h et 18h avec la possibilité de visiter la sacristie et de découvrir le fonctionnement de l'orgue. **Contact :**  
Les Amis de l'Eglise  
06 08 97 84 26

**17 SEPTEMBRE**  
**BARSAC PROPRE**  
De 9h à 12h. Rendez-vous à 9h sous la Halle de Barsac. Café/Viennoiseries et apéritif offert par la Mairie. Pour votre sécurité, pensez à vous munir d'un gilet haute visibilité. Les gants et sacs poubelles sont fournis par la Mairie.

**23 SEPTEMBRE**  
**APEROCERT**  
Le Château Caillou, Grand Cru Classé en 1855 et propriété familiale à Barsac, vous donne rendez-vous de 18h à 23h le vendredi 23 septembre avec Ginko (Ska, rock, reggae) dans la cour du Château. Jeux à disposition

## L'AGENDA DE LA RENTRÉE

pour les enfants. Entrée gratuite. La réservation est fortement recommandée.  
**Inscriptions :**  
05 56 27 16 38 -  
contact@chateaucaillou.com - Château Caillou, 9 Caillou 33720 barsac

**30 SEPTEMBRE**  
**ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**  
L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants autour d'un apéritif convivial à partir de 19h dans les jardins derrière la Mairie. **Inscription** au 05 56 27 43 00 [accueil@barsac.fr](mailto:accueil@barsac.fr)

**01 OCTOBRE**  
**BALADE NATURALISTE ET ARTISTIQUE**  
Autour des Etangs de Barsac de 9h15 à 12h30. Venez découvrir Barsac et sa biodiversité, tout en profitant d'une animation musicale. Organisée par L'Auringleta. **Gratuit sur inscription :** 05 56 63 12 09 / 06 79 19 38 16 - [lauringleta@orange.fr](mailto:lauringleta@orange.fr)

**01 et 02 OCTOBRE**  
**SALON DE LA BEAUTE, BIEN-ÊTRE ET BIO**  
A la Salle Bastard de 9h30 à 18h30. Nombreux exposants :

esthétiques, massages, numérologues, yoga, produits bio, nutrition, thérapies, holistiques, hypnoses, avec la présence du voyant Olivier, les Yeux les Mains d'Olivier, la Médium Centara Kaya et bien d'autres. Entrée gratuite.

**08 OCTOBRE**  
**LOTO COMITE FETES**  
A la salle Bastard. Ouverture de la salle à 19h30, début des jeux à 21h. Tarifs : 1,50€ le carton, à partir de 11, 1€ les suivants. **Contact :**  
Philippe Lamothe  
06 14 81 31 74

**15 et 16 OCTOBRE**  
**FESTIVAL AFRICAIN**  
L'association Amitié Barsac Sénégal transportera à nouveau Barsac sous le soleil d'Afrique lors du Festival Africain NDADJE. Une rencontre unique pour découvrir et partager la culture et les traditions sénégalaises à travers la danse, la musique, l'art et la gastronomie. Les bénéfices de ce festival servent à améliorer les conditions d'apprentissage des enfants de l'école de Sekhela Djarga au Sénégal. **Contact :**  
ABS - 06 34 48 15 20  
ou 06 85 68 84 46

# BARSAC

## Commune Propre

S A M  
17/09  
2022

Rendez-vous sous la Halle  
De 9h à 12h



**Ensemble, Responsables**  
**STOP aux déchets !**

Café/viennoiseries  
et apéritif offerts  
par la Mairie.

Gants et sacs poubelles  
fournis par la Mairie. Pour  
votre sécurité, munissez-vous  
d'un gilet haute visibilité.



05 56 27 43 00 - [accueil@barsac.fr](mailto:accueil@barsac.fr) - [www.barsac.fr](http://www.barsac.fr)